



31 Janvier 2012

**Installation du Conseil commun
de la Fonction publique**

Monsieur le ministre,

Vous le savez, pour l'UNSA Fonction Publique, l'installation aujourd'hui d'un Conseil commun de la Fonction publique revêt un caractère symbolique fort, celui d'une véritable Fonction publique organisée en trois versants et non trois Fonctions publiques.

C'était une revendication forte de notre organisation et d'ailleurs l'un des motifs de notre signature des Accords de Bercy.

La structure existe.

Maintenant, pour l'UNSA Fonction Publique, il reste à mettre en place un véritable dialogue social modernisé et respectueux des partenaires sociaux.

C'est en tout cas le vœu que je formule, de façon constante au nom de mon organisation, depuis plusieurs années.

Les agents publics attendent de nous, en ces temps difficiles, des mesures concrètes adaptées, qui permettent vraiment sur le terrain l'amélioration de leurs conditions de travail, de carrière et de rémunération.

Il est donc plus que temps de quitter les postures et d'avoir entre nous un véritable dialogue social, efficace et constructif.

Pour nous cela veut dire :

- de vraies négociations ou concertations ;
- de véritables marges d'évolution et d'amélioration des dispositifs ;
- une méthode et un calendrier qui permette en particulier le temps nécessaire à nos organisations pour travailler, consulter et se prononcer, permettant le respect du temps démocratique des organisations et leurs principes de fonctionnement internes ;
- une réelle transparence des travaux ;
- une large association des instances formelles de concertation.

Pour sa part, l'UNSA Fonction Publique y est prête.

La mise en place et le fonctionnement de ce tout nouveau Conseil commun est l'occasion historique de faire enfin évoluer le dialogue social dans la Fonction publique.

Mais je souhaite également, Monsieur le Ministre, profiter de cette tribune pour évoquer le profond sentiment de désespérance et d'abandon des agents publics qui travaillent dans les trois versants de la Fonction publique.

- Baisse constante des rémunérations ;
- faiblesse voire absence des déroulements de carrières ;
- freins à la mobilité volontaire ;
- non remplacement à l'aveugle des agents publics ;
- profonde désorganisation des services ;

Voilà quelques un des constats qui nous remontent directement du terrain et des agents publics qui y exercent leurs missions.

Et surtout un sentiment profond et récurrent de manque de reconnaissance, non pas des usagers qui, les études le montrent, sont globalement satisfaits de leurs services publics, mais des employeurs publics et, en premier lieu, de la part de l'Etat.

Tout cela crée, comme je vous l'ai dit, un sentiment de mécontentement et de défiance des personnels vis-à-vis de l'employeur public, qui conduit à un sentiment de désespérance.

Il suffit de voir le nombre de nos collègues qui vivent une souffrance au travail et subissent un stress grandissant, ressentent parfois un sentiment d'inutilité, ou encore une vraie solitude ou incompréhension qui peuvent les conduire à des gestes lourds de conséquences.

C'est pourquoi nous attendons beaucoup de la mise en œuvre rapide des CHSCT, en particulier dans les versants Etat et territorial de la Fonction publique.

L'accord que nous avons signé sur l'hygiène et la sécurité est un bon accord et nous sommes, vous le savez, particulièrement attentifs à son application rapide.

D'autres mesures fortes pour nous sont importantes et très attendues par nos collègues sur le terrain: la refonte de l'ensemble de la grille fonction publique bien sur, avec en particulier de véritables mesures immédiates pour la catégorie C.

Non, Monsieur le Ministre, la grille de la catégorie C, remaniée récemment, n'est pas acceptable car elle n'est tout simplement pas décente.

Pour l'UNSA Fonction publique, c'est bien la technicité acquise dans les fonctions qui doit générer un réel déroulement de carrière, déroulement de carrière qui est l'un des piliers du statut général de la Fonction publique.

Or dans de nombreux cas, la faiblesse des grilles et leur absence d'amplitude, a déjà mis à bas de fait ce principe d'évolution.

De la même façon, il convient de généraliser au plus vite la mise en place de la grille du B NES, en particulier dans le versant territorial et pour un certain nombre de filières ou corps « oubliés ».

Nous vous demandons, sur ce dossier particulier, de respecter l'agenda social que vous nous avez présenté et d'organiser, dans les meilleurs délais, des discussions en particulier sur l'évolution du corps des infirmières de l'Etat et de la FPT ou sur l'ensemble des corps socio éducatifs des trois versants.

Que dire enfin, Monsieur le Ministre, de l'absence de perspectives pour la catégorie A. Comment continuer à assurer une attractivité des métiers de la Fonction publique, en particulier auprès des diplômés avec de tels débuts de carrières et de telles absences de perspectives d'évolution !

Que peut aujourd'hui espérer l'encadrement, y compris l'encadrement supérieur ?

Dans ce domaine, la FPT et la FPH sont clairement en avance. Que de lourdeurs, d'absence d'initiatives ou de délégations au sein du versant Etat alors même qu'il devrait être exemplaire !

Et ce n'est certainement pas les dispositifs de rémunération à la performance ou l'intéressement collectif qui, pour nous, peuvent améliorer les choses ! Au contraire !

Oui, bien sûr, Monsieur le Ministre, nous en sommes conscients, ces mesures ont un coût. Mais elles sont attendues et indispensables.

Mais toutes ces revendications catégorielles s'expliquent aussi par le refus du gouvernement d'augmenter depuis deux ans le point d'indice.

S'y ajoute, vous le savez Monsieur le Ministre, un contentieux salarial de près de 10% depuis 2000 et surtout une inflation importante, qui a entraîné pour les agents publics, fonctionnaires ou contractuels, une baisse importante de pouvoir d'achat, qui engendre même dans certains secteurs une réelle paupérisation.

D'autres mesures aussi sont attendues et elles sont parfois plus faciles car sans impact sur la masse financière. C'est ainsi la mise en place d'une véritable GRH dans la Fonction publique.

Une véritable GRH, ce n'est certainement pas pour nous la politique menée par l'Etat de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, politique menée à « l'arrache » sans réflexion sur les actions à mener, politique qui a conduit à un affaiblissement des services publics, politique que nous continuons à dénoncer avec force et vigueur. Une bonne GRH ce n'est pas non plus engager la réforme de l'évaluation des enseignants sans consultation des personnels concernés.

Cette politique est le résultat d'une RGPP, qui s'est fondée sur des analyses de cabinets de conseil privés (payés fort cher) et sur des visions dogmatiques qui ont déterminé des coupes sombres dans certains secteurs sans à aucun moment consulter les agents et leurs représentants. Ce n'est pas, je le répète, une méthode de dialogue social convenable pour mener avec succès de réelles réformes de fond et la modernisation des services publics souhaitée par les usagers.

L'UNSA Fonction Publique a toujours été favorable à la modernisation, dès lors que celle-ci s'accompagne à la fois de l'amélioration du service rendu aux usagers et des conditions de travail des agents publics.

C'est le sens de notre action constante, tant dans les instances officielles que dans les groupes de travail.

Un dernier mot rapide, Monsieur le Ministre, sur un sujet qui, je le sais, vous tient à cœur, ainsi qu'à moi : l'égalité professionnelle entre Hommes et Femmes.

C'est pour l'UNSA Fonction Publique un sujet majeur, sensible, difficile, mais qui maintenant doit se traduire par de véritables mesures concrètes.

Par exemple, la place des femmes dans les postes à responsabilité régresse à nouveau (ça a été le cas dans le cadre de la création des DDI ou les ex-directrices femmes ont souvent été écartées) et je sais pouvoir compter sur vous, Monsieur le Ministre, pour faire cesser cette injustice.

C'est, bien sûr, pour l'UNSA Fonction Publique, les compétences qui doivent être privilégiées et celles-ci ne sont pas, je pense, liées à un genre plutôt qu'à un autre.

Je vous remercie

Elisabeth DAVID
Secrétaire Générale